

Messaggi importanti per il personale dell'istituzione

Au vu de la récente détérioration de la situation sanitaire au niveau mondial – en particulier au sein de l'Union –, la CJUE a adopté des mesures exceptionnelles dans le but de limiter le risque de contagions et de protéger la santé des personnes.

Il vous est ainsi demandé **de ne pas vous rendre dans les bâtiments de la Cour sauf dans des cas ponctuels et nécessaires. Cette décision est applicable du lundi 16 mars 2020 au vendredi 27 mars 2020.**

Vous êtes priés de vous adresser à vos supérieurs hiérarchiques respectifs en vue de définir les modalités de travail à distance.

Les informations nécessaires continueront à être adressées au personnel par les canaux suivants : sms, courriels, site Curia.

La boîte fonctionnelle dédiée reste ouverte pour toute question que vous voudrez adresser à l'administration de l'institution.

L'essentiel à retenir

Limitation des déplacements au strict nécessaire

Conformément au message au personnel du 13 mars et au SMS CJUE-InfoAlert qui vous a été envoyé dans la soirée du 15 mars, il vous est demandé de rester à votre domicile, sauf nécessité absolue.

Hotline

Si vous présentez des symptômes ou si vous avez été en contact avec une personne infectée, appelez la hotline 8002-8080 et suivez les instructions qui vous seront données.

Information du service médical

En cas de diagnostic positif, il vous appartient d'informer ou de faire informer dans les plus brefs délais le service médical.

Gestes barrière

Respectez rigoureusement les gestes barrière applicables tout au long de la journée, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez :

- Évitez de serrer les mains ou de faire la bise ;
- Lavez-vous les mains aussi souvent que possible (en particulier avant de manger, après les toilettes, avant de se toucher le visage si cela s'avère nécessaire) à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes sur l'intégralité de leur surface ;
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon (frotter les mains pendant 30 secondes) ;
- Lorsque vous toussiez ou éternuez :
 - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre coude afin de réduire la propagation des germes ;
 - Utilisez de préférence un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible après usage et lavez-vous les mains par la suite.
- Évitez de toucher votre visage (en particulier, yeux, nez et bouche) avec vos mains ;
- Gardez une distance d'un à deux mètres par rapport aux autres personnes ;
- Si vous empruntez le transport public, nettoyez vos mains dès que possible.